

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 24 janvier 2022

20h00 / 20h30

Visioconférence

Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Aubagne Triathlon
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
RUELLE Mireille	Trésorière générale / Vice-présidente	Antibes Triathlon
BERTOLINO Patricia	Vice-présidente	Sardines Triathlon
GIANNINI Véronique	Vice-Présidente	Stade Laurentin Triathlon
OREGGIA Isabelle	Membre	Aubagne Triathlon
JOUFFRET Nathalie	Membre	Tri Academy Squad
QUILL Mehdi	Membre	Toulon Var Triathlon
COPPOLA Annick	Membre	VO3 Max Provence Triathlon
COPPOLA Pascal	Membre	VO3 Max Provence Triathlon

Membres excusés :

CORDIER Yves	Membre	Olympic Nice Natation
DELFOUR Marie-Laure	Membre	Mistral Triath'Club Orange
CHEVAL Christophe	Vice-président	Sporting Club Marseille
SEGABIOT VIATOR Annick	Membre	Avignon Le Pontet Triathlon
PAGANINI Mathieu	Membre	Vitrolles Triathlon
BAUDET Robyn	Membre	Triathlon Team Brignoles
PIERRETON Emeric	Membre	Sardines Triathlon

Invités à titre consultatif :

PAOLI Vincent	Directeur Général
PETRICOLA Damien	Chargé de communication et marketing
DUTHOIT Pierre-Bernard	Président CD 84

Plus du tiers des membres du conseil d'administration (CA) étant présent, Gérard OREGGIA, président de la Ligue Provence-Alpes - Côte d'Azur de triathlon (PACATRI) ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Damien PETRICOLA fera office de secrétaire de séance.

Thierry MAILHES présente alors l'ordre du jour :

1. Validation de l'ordre du jour des AG du 5 mars 2022
2. Validation du budget prévisionnel 2022
3. Questions diverses

1. Validation de l'ordre du jour des AG du 5 mars 2022

L'Assemblée générale de PACATRI aura lieu le samedi 5 mars 2022. Le Bureau exécutif (BE), réuni le 11 janvier propose au CA l'ordre du jour suivant :

Ordre Du Jour - Assemblée Générale Extraordinaire - Ligue Provence-Alpes – Côte d'Azur de Triathlon

1. Proposition et approbation des modifications statutaires

Ordre Du Jour - Assemblée Générale Ordinaire - Ligue Provence-Alpes - Côte d'Azur de Triathlon

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2020
2. Rapport moral du président
3. Rapport d'activité du secrétaire général
4. Rapport financier du trésorier général, validation des comptes 2021 et affectation du résultat 2021
5. Quitus au conseil d'administration
6. Élection au conseil d'administration (1 poste)
7. Proposition et approbation du budget prévisionnel 2022
8. Proposition des coûts 2023
9. Élections des représentant.e.s des clubs
10. Questions diverses.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

L'ordre du jour des AG du 5 mars est validé à l'unanimité.

2. Validation du budget prévisionnel 2022

Mireille RUELLÉ, Trésorière générale, présente le budget prévisionnel 2022, commission par commission, validé par le BE. Le budget s'établit à 854 695€, en nette hausse par rapport à 2021.

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 10

Le budget prévisionnel 2022 est validé à l'unanimité et sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale le 5 mars.

3. Questions diverses

Gérard OREGGIA informe les membres du CA qu'il a été reçu ce jour, avec le Directeur général Vincent PAOLI, par le directeur du Creps Paca - Site d'Aix-en-Provence, dans le cadre du projet de Centre régional d'entraînement (CRE). Les discussions ont été positives et le projet devrait pouvoir connaître des avancées positives dans les semaines à venir.

Le 18 décembre 2021, Gérard OREGGIA informait les membres du CA que les licences du club Pro Team Sports avaient été bloquées suite au non-paiement de certaines factures. Depuis, un échéancier, courant du 5 janvier au 5 juin 2022 a été élaboré et la première traite a été honorée.

Plus aucune question n'étant posée, Gérard OREGGIA clôture la séance et remercie de leur participation les membres du CA, ainsi que les salariés de PACATRI.

Gérard OREGGIA – Président



Thierry MAILHES - Secrétaire général



Merci à nos partenaires !

